

*Questions orales*

**L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, la plupart des députés se souviendront qu'hier des questions du même genre ont été posées au sujet du dossier CDC. J'ai alors signalé que 41 maisons de placement avaient été mêlées à cette distribution. L'article que j'ai lu ce matin et dont parle le député énonce tout simplement qu'il y a eu divers courtiers ou maisons de placement de Toronto qui ont été ou n'ont pas été approchés par les personnes dont il est question dans l'article. Mais je peux dire au député que ce qu'il y a dans l'article est aussi nouveau pour moi qu'il doit l'être pour lui.

**M. Kaplan:** Le ministre dit qu'il ne savait pas ce que sa femme faisait quand elle a approché ces entreprises. Je me demande si les sociétés en question pourraient arriver à croire cela.

● (1120)

## LES ACTIVITÉS DE LA FEMME DU MINISTRE

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Est-ce que le premier ministre suppléant peut permettre que tous les milieux d'affaires du Canada continuent d'être en proie à un ministre dont la femme et les collaborateurs privés font la tournée pour essayer de les étriller?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Kaplan:** Comment le gouvernement peut-il continuer de laisser faire pareilles choses?

**Une voix:** C'est indigne!

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, qui est-ce qui se fait étriller ici par la conduite dont témoigne la question du député, par la conduite des autres membres de son caucus au comité et ailleurs, si ce n'est l'institution elle-même? Si les députés se demandent ce que pouvaient savoir ce qu'il appelle «les sociétés en question», pourquoi ne le leur demande-t-il pas? Il a entendu la réponse du ministre.

**M. Kaplan:** Vous refusez de vous incliner devant les faits. C'est là.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION

## LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE—LES DIRECTIVES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre. En ce vendredi, nous constatons, à la suite de toute une succession d'événements, à quel point cette affaire est allée loin. Je veux surtout parler du prêt que M. Czapka a consenti à la femme du ministre. Au début de la semaine, nous avons d'abord appris que M. Czapka était l'un des actionnaires de Magna et ensuite, qu'il était expert-conseil auprès de la société en question. Hier, nous avons

appris que son fils jouait directement un rôle dans cette société qui entretient des rapports financiers avec le ministère . . .

**M. Gormley:** Si vous posiez une question pertinente?

**M. Broadbent:** . . . et enfin, hier après-midi, nous avons su que le prêteur allait lui-même obtenir une subvention de \$980,000 du gouvernement. Le ministre va-t-il finir par comprendre ce que tous les Canadiens ont déjà compris, à savoir qu'il s'agit là d'un conflit d'intérêts et qu'il devrait démissionner?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, j'ai répondu moi-même à cette question, hier. De toute évidence, le député ne peut admettre que le ministre se soit conformé au code d'éthique s'appliquant aux titulaires de charges publiques. Libre à lui, mais cela ne change rien au fait que le code a été respecté.

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, je voudrais donner suite à la réponse absolument inacceptable du premier ministre suppléant.

## ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Je voudrais citer une déclaration que le premier ministre a faite l'année dernière à propos des directives. Le premier ministre a alors déclaré, au sujet du genre de situation dans laquelle le ministre se trouve, que tous les ministres devaient respecter les directives, afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts réels, ou apparents dans lesquelles ils risquaient de se placer par inadvertance ou autrement. Même s'il prétend n'avoir rien su du prêt consenti à sa femme, le ministre est maintenant au courant. Le premier ministre suppléant ne convient-il pas qu'il a pu se placer par inadvertance dans cette situation de conflit d'intérêts, comme c'est effectivement arrivé? Les Canadiens estiment qu'il l'a fait. Et, s'il est d'accord, pourquoi ne demande-t-il pas au ministre de démissionner?

**L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, le député rend un verdict sur la foi des affirmations faites par ses collègues et lui-même, de même que les journaux.

**M. Broadbent:** C'est logique.

**M. Nielsen:** Ce n'est pas ainsi que je conçois la justice. Je le répète, les registres publics révèlent que le ministre s'est parfaitement conformé non pas aux directives, mais au code d'éthique s'appliquant aux titulaires d'une charge publique. Les faits sont là. C'est un fait établi, car les registres publics en témoignent et le député ou tout autre député peuvent les consulter s'ils veulent s'en donner la peine.

[Français]

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE DONNER SA DÉMISSION

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma dernière question s'adresse au ministre lui-même.